

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1010

présenté par
M. Poignant

ARTICLE 29 BIS

Substituer au mot :

« retenus »,

le mot :

« retenu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.